

AGENDA

9 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de 10 h à 18 h au Complexe de la Prairie. Danses et démonstrations sportives toute la journée. Restauration sur place.



17 SEPTEMBRE

BROCANTE

La brocante se tiendra en centre-ville de 6 h à 18 h.

Inscriptions : au Complexe de la Prairie le samedi

9 septembre de 8 h 30 à 12 h et en mairie le lundi 11 septembre de 14 h à 17 h.



30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE

10^E COURSES NATURE DU CHÂTEAU D'ÉCOUEN

L'USEE organise les 10^e courses nature du château d'Écouen.

Samedi 30/09 - courses des Lucioles: course de nuit de 6 km,

départ 20 h, entrée du bois d'Écouen près de la gare. Ravitaillement à l'arrivée.

Dimanche 1^{er}/10 - Course de 4 km : départ 9 h et courses de 10 et 20 km départ à 9 h 30.

Rendez-vous au parking de la gare. Petit-déjeuner d'accueil et buffet d'après course. Consigne sacs.

Parcours, règlement et bulletin d'inscription sur <http://useeathlox.cluster020.hosting.ovh.net/club2.htm>



CHANTIERS JEUNES

LES 16/20 ANS RÉHABILITENT LE JARDIN CHINOIS CET ÉTÉ

Dans le cadre de l'ouverture du service 16/20 ans, l'équipe municipale a tenu à mettre en place des chantiers jeunes afin d'impliquer ces derniers dans une action citoyenne. Dès le début du mois de juillet, nos jeunes bénévoles vont s'attaquer à la réhabilitation du parc de la Coulée verte, le Jardin chinois.



Situé entre la rue de la Fraternité et l'avenue du Maréchal Foch, le jardin chinois est un joli parc fleuri, ombragé et agréable mais qui a eu tendance à se dégrader au fil des années.

Qu'à cela ne tienne, les 16/20 ans vont retrouver leurs manches pour lui insuffler une deuxième jeunesse! Au programme: restaurer, préserver et améliorer ce lieu mais également le valoriser par des aménagements.

Le premier champ d'action sera le terrain de pétanque qui se trouve à l'entrée du parc, rue de la Fraternité.

Le travail des jeunes autour de ce terrain sera dans un premier temps de le nettoyer ainsi que ses alentours (mauvaises herbes, déchets, nettoyage du mobilier urbain au karcher...). Après cela, des travaux de peinture sont prévus. Pour agrémenter et rendre l'endroit accueillant et convivial, plusieurs aménagements autour du terrain vont être mis en place: l'installation d'un bac de sable afin de remédier au problème des mégots jetés au sol, l'installation d'une table de pique-nique pour profiter de cet endroit autour de repas et enfin la création d'un espace fleuri.

Les services techniques de la Ville seront sollicités afin d'apporter leurs connaissances professionnelles et d'orienter les jeunes et

les encadrants pour le bon déroulement du chantier. Un budget de 4735 € a été alloué par la Commune comprenant l'encadrement, la conception et le suivi du projet, les repas ainsi que le financement de la récompense. Le temps de travail prévu pour ce chantier est de 35 heures pour la semaine.

IMPLIQUER LES JEUNES DANS UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Organisé en partenariat avec l'association *La Main Solidaire*, qui participe à de nombreux projets et actions en direction des jeunes de la Ville (BAFA, permanences recherches d'emploi, séjour estival...), ce chantier a plusieurs vocations. Il s'agit de permettre aux jeunes Ézanvillois de découvrir le territoire sur lequel ils interviennent et de s'y investir. C'est également une manière de valoriser le travail des jeunes auprès de la population locale et donc de favoriser le vivre ensemble, les échanges interculturels et la mixité sociale. Enfin, les jeunes sont également responsabilisés de par l'organisation et la planification des actions de ce projet.

Cette opération se poursuivra avec deux prochains chantiers jeunes, toujours à la Coulée Verte: la rénovation et la peinture des boiseries du pont, des arches et du kiosque chinois ainsi que la création d'un espace vert et d'une aire de détente.

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

En ce début du mois de juillet, je me fais le porte-parole du Conseil Municipal pour vous souhaiter à vous et à vos enfants d'excellentes vacances.

Nous avons été informés le mois dernier du projet de repasser à la semaine de 4 jours pour les enfants des classes élémentaires. Nous avons attendu que le décret soit promulgué et d'obtenir l'accord de l'Académie pour prendre la décision de mettre en place cette nouvelle réforme dès le mois de septembre. C'est la raison pour laquelle cette revue a dû être reportée d'une semaine. Nous avons anticipé cette décision en nous concertant avec les enseignants et les parents d'élèves. Nous avons eu des réponses très majoritairement favorables. À présent, le service éducation s'active pour que tout soit prêt pour la rentrée!

Nous avons changé de directeur des services techniques, ce qui a occasionné un retard dans le lancement des appels d'offres concernant les travaux exécutés en général pendant l'été. Cela ne va pas nous empêcher d'exécuter ce qui était prévu dans les écoles. Nous allons aussi engager les travaux de réfection de voirie de la rue Gallicher, ce qui ne va pas être sans une certaine gêne pour les commerçants. Le mois d'août est la période idéale car certains commerces fermeront probablement en l'absence de beaucoup de clients. Il va falloir gérer la clientèle de la Poste, et les transports de fonds. Évidemment, la rue Gallicher et le parking seront interdits à la circulation. Nous allons donc modifier le sens de circulation dans la rue Anglade pour se rendre par exemple à la mairie ou à la Perception ou au Crédit Agricole. Pour se garer sur la place de la mairie, vous devrez faire le tour par la rue de Condé et la rue de la Fraternité.

Vous aurez la surprise de voir à la rentrée fleurir aux abords de nos espaces verts (parc de la Fresnaye, Coulée Verte, mail des Bourguignons...), de nouveaux panneaux interdisant de laisser nos amis les bêtes souiller les zones où jouent nos enfants. Je sais que je me répète mais visiblement, certains propriétaires de chiens souhaitent le conflit. Le montant à régler pour chaque contravention sera de 68 euros. La Police Municipale va adapter ses horaires aux habitudes de nos amis les chiens.

Comme tous les ans, le mois de septembre sera riche en événements à Ezanville, vous verrez dans les pages de cette revue municipale les dates que vous devrez retenir. Nous comptons beaucoup sur votre présence et sur celle des enfants. Cela sera un remerciement aux personnes qui organisent et aux bénévoles qui aident. D'ailleurs Marc Binet, adjoint délégué aux Fêtes et cérémonies, recrute!

Dans cette attente, je compte bien vous retrouver tous en septembre en excellente santé et d'excellente humeur.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 013412 99 00
Impression // STIP // 0139 91 71 73 // Dépôt légal à parution



RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

FAISONS LE POINT!

L'école est finie! Dès le mois de septembre, la semaine de 4 jours fait son grand retour, entraînant la fin des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.). Explications et informations sur la prochaine rentrée scolaire.

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

Depuis 2011, la Ville a souhaité que les écoles entrent dans l'ère du numérique avec la mise en place des classes mobiles (chariots d'ordinateurs portables), puis l'installation de Tableaux Numériques Interactifs (TNI), qui se poursuit encore cette année.

Depuis janvier 2016, des Environnements Numériques de Travail (ENT) ont été développés dans chaque école en version de test. Véritables classes virtuelles, ces ENT sont un ensemble de services en ligne, personnalisés et sécurisés, accessibles aux élèves et aux

enseignants, mais aussi aux membres de la communauté éducative, en particulier les parents.

Enfin, cette année, un fonds numérique a été mis en place dans chaque école permettant l'acquisition de fonds documentaires et d'exercices sur les ENT: chaque foyer disposant d'une connexion internet et ayant un compte sur l'ENT peut directement puiser dans ces fonds pour revenir sur des leçons, préparer des exposés...

Ce dispositif est défini en fonction des projets des équipes éducatives.



RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Au terme de 3 ans d'application du Projet Éducatif Territorial, le service éducation a réalisé, début juin, un bilan de fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires. Un questionnaire a été distribué aux enfants, parents, animateurs, Atsem et enseignants. Dans ce document figurait une question portant sur le retour à la semaine de 4 jours. Il ressort de cette enquête que les parents et les enseignants sont majoritairement favorables à une modification de l'organisation du temps scolaire.

66%
des parents ezanvillois
y sont favorables



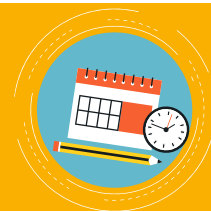
L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE FAVORABLE

Les conseils d'écoles (composés des directeurs d'école, de l'ensemble des enseignants, du Maire, de l'adjointe chargée des Affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves et du délégué départemental de l'éducation), réunis en juin, se sont également exprimés dans ce sens.

	Pour	Contre	Abstention
École maternelle Le Village	4	4	4
École maternelle Les Bourguignons	8	0	0
Groupe Primaire Paul Fort	14	1	3
École élémentaire Les Bourguignons	11	0	0
École élémentaire Albert Camus	3	3	3
École élémentaire Pierre et Marie Curie	7	1	2
Total	47	9	12
% EXPRIMÉS	69,12 %	13,24 %	17,65 %

Le nouvel emploi du temps 2017/2018

Voici l'organisation du temps d'enseignement. L'ouverture des portes des écoles le matin se fait 10 minutes avant ces horaires et la fermeture 10 minutes après.



	Matin	Après-midi
Maternelle Le Village <i>Rue de la Fidélité</i>	8 h 45 / 11 h 45	13 h 45 / 16 h 45
Maternelle Les Bourguignons <i>Rue de Normandie</i>	8 h 30 / 11 h 30	13 h 30 / 16 h 30
Élémentaire Les Bourguignons <i>Rue de Normandie</i>	8 h 30 / 11 h 30	13 h 30 / 16 h 30
Groupe Scolaire Paul Fort <i>Square Île De France</i>	8 h 30 / 11 h 30	13 h 30 / 16 h 30
Élémentaire Curie <i>Rue des Ecoles</i>	8 h 30 / 11 h 30	13 h 30 / 16 h 30
Élémentaire Camus <i>Rue Jules Rodet</i>	8 h 30 / 11 h 30	13 h 30 / 16 h 30

A compter du 6 septembre, l'accueil de loisirs le mercredi se fera :

- en journée complète avec restauration
- en demi-journée :
 - matin avec restauration
 - après-midi sans restauration

Vous avez **jusqu'au 4 août** pour faire parvenir les grilles d'inscriptions, au service Régie de la Maison de l'Enfance, en indiquant lisiblement sur la grille d'inscription le mode d'accueil souhaité. Pour toute modification merci d'adresser un mail à mde@ezanville.fr

La pré-facturation : pour un meilleur service rendu

La collectivité s'est engagée dans une démarche d'amélioration de son service public en direction des parents usagers des prestations scolaires, périscolaires et restauration.

La pré-facturation sera mise en place dès le mois de septembre. Les factures seront adressées aux parents usagers mensuellement et seront à régler sous 15 jours.

Les grilles d'inscription ont été distribuées dans les écoles et au domicile pour les enfants entrant en petite section et au CP.



• DOSSIER FAMILLE

Un dossier famille est en cours de distribution pour les enfants entrant en petite section de maternelle et au CP. Il sera distribué à l'ensemble des élèves à la rentrée de septembre. Cette inscription administrative est indispensable pour l'ensemble des activités du Pôle Socio-Éducatif (Petite enfance, Jeunesse et familles, scolaire, périscolaire, restauration...) Il sera réactualisé chaque année.

• SERVICE JEUNESSE ET FAMILLES

Les inscriptions aux activités proposées au service Jeunesse et Familles (aide aux devoirs, renforcement scolaire, accueil de loisirs 6/20 ans pendant les vacances scolaires, atelier percussions, atelier d'alphabétisation, atelier couture et créativité) auront lieu à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, les :

- **13 septembre de 7h30 à 12 h et de 13h30 à 18 h**
- **14 septembre de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 18 h**

• HALTE-JEUX : NOUVEAUX HORAIRES

À compter du 4 septembre, les horaires d'accueil de la Halte-jeux à la Maison de l'Enfance seront les suivants :

- **lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 à 16 h 30**
- **mercredi et vendredi : 8 h 30 à 11 h 30**

Ouverture durant les vacances scolaires : se renseigner auprès du service au 01 39 91 82 84.

• RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents vous reçoit **le lundi de 9 h à 11 h** (fermeture pendant les vacances scolaires).

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents a pour mission de conforter la relation enfants-parents, d'élargir cette relation aux autres.

Il facilite la fonction parentale à partir d'écoute et d'échanges autour des liens familiaux et sociaux.

Ce lieu d'accueil intervient de manière préventive sans visée thérapeutique, ni injonction éducative.

PANIERES SOLIDAIRES :

FAVORISER L'ACCÈS À DES LÉGUMES FRAIS



Dans le cadre de l'opération nationale « 30 000 paniers solidaires », l'association Plaine de Vie et le Centre Communal d'Action Sociale d'Ezanville se sont associés pour permettre à des familles disposant de revenus modestes de bénéficier de la distribution de paniers de légumes biologiques.

La consommation régulière de légumes frais est un véritable atout pour notre état de santé et cette opération permet aux familles de mieux se nourrir. Elles reçoivent une fois par semaine ou tous les quinze jours des légumes frais, biologiques et de saisons, produits localement.

Des actions autour de l'alimentation sont aussi proposées pour vous donner des recettes simples et rapides à réaliser.

Le panier de légumes solidaires, à disposition chaque semaine ou tous les quinze jours, est proposé à 2,20 € (au lieu de 9,80 €).

L'adhésion est gratuite pour les bénéficiaires depuis moins de deux ans. Pour ceux qui

en bénéficient depuis plus de 2 ans, une participation de 20 € pour l'adhésion est demandée.

Le projet est financé par le CCAS, Plaine de Vie et d'autres partenaires.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec le CCAS au 01 39 35 44 97.

Idée de recette avec du chou blanc

Râpez le chou. Faites des dés de pommes (à partir de pommes rainettes ou pommes Canada). Pour un chou, il faut environ 4 pommes.

Ajoutez 200 à 250 grammes de raisins secs.

Ajoutez une demi-botte de radis préalablement coupés en rondelles.

Assaisonnez avec une vinaigrette assez douce (sans moutarde).

Salez et poivrez, mélangez énergiquement. C'est prêt à être dégusté! Bon appétit!



PAROLE DE BÉNÉFICIAIRE

Depuis combien de temps bénéficiez-vous de ce dispositif?

J'en bénéficie depuis 3 ans environ. J'ai pris connaissance de ce dispositif en lisant un prospectus à la mairie d'Ezanville. J'ai ensuite pris contact avec le Centre Communal d'Action Sociale afin d'en faire la demande.

À quelle fréquence récupérez-vous un panier?

Tous les 15 jours car les quantités sont importantes, notamment en hiver, par exemple on peut avoir un panier avec 3 choux par semaine. En été, on peut avoir certains fruits.

Ce dispositif est-il bénéfique pour vous?

Oui, surtout par rapport au prix qui varie entre 4 à 6 euros par mois, en fonction du nombre de semaine. La quantité de légumes est importante. Je puise quelques idées de recettes à la télévision et à partir de l'expérience que j'ai. En effet, j'ai commencé la cuisine avec ma mère à l'âge de 5 ans. J'ai également fait 18 mois de formation en hôtellerie. Après, j'ai aidé sur mon temps libre, ma famille qui était dans la restauration. La cuisine est pour moi un plaisir personnel.

Cela vous a-t-il fait changer vos habitudes alimentaires?

Pas forcément, car j'ai toujours mangé beaucoup de légumes et préparé mes propres recettes. J'utilise toutes sortes d'épices pour varier les plaisirs tout en utilisant les mêmes ingrédients.

Recommanderiez-vous ce dispositif à vos amis/connaissances?

Absolument. Je me suis rendue compte au fil des discussions que plusieurs personnes autour de moi bénéficiaient de ces paniers.

En quelques mots, comment qualifieriez-vous les Paniers Solidaires?

Pour moi, c'est vraiment le rapport qualité prix. C'est incomparable quand on connaît les prix proposés en supermarché.

ACTUALITÉS

Urbanisme : immeubles présumés vacants et sans maître sur la ville

Sont présumés vacants et sans maître et susceptibles de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la commune d'Ezanville les biens immobiliers satisfaisant aux conditions prévues au 3° de l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques ci-après désignés : parcelles cadastrées : AD 300 et AD 301.

Il s'agit d'immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers. Dans le cas où le propriétaire du ou des biens ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité précisée à l'article 2, le bien est présumé sans maître. À l'issue du délai susvisé, la commune pourra après notification par le préfet de cette présomption, incorporer le bien dans le domaine communal par délibération du conseil municipal. Cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 boulevard de l'Hautail, BP 30 322, 95 027 Cergy-Pontoise cedex) soit

- directement, en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de sa publication,
- à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Retrouvez l'arrêté n° 2017- 14 045 dans son intégralité sur www.ezanville.fr/urbanisme



Un coureur ézanvillois prend la plume

Frédéric Chahmerian, Ezanvillois de 53 ans, vient de sortir son premier livre intitulé *Qui a dit que la course à pied est une drogue ?* aux éditions du Panthéon. Passionné de sport et plus particulièrement de course à pied, c'est à la suite d'une grave blessure à l'aïkido qui le force à rester immobilisé un certain temps que Frédéric Chahmerian décide de réaliser un vieux projet, se lancer dans l'écriture. À travers des anecdotes et des épreuves vécues, l'auteur nous transporte avec force et conviction dans le monde intense de la course à pied. Le but est de faire partager sa passion. Préparation régulière, mental inébranlable, sa passion est devenue un besoin vital à son équilibre.



« *Et si nous courions le marathon de New York ?* » Voilà un véritable défi lancé à notre joggeur amateur local depuis plusieurs années. Après des mois d'entraînement, l'heure est venue de fouler le bitume américain. Pour ce passionné de running, c'est une véritable révélation : passée cette mythique course américaine, son rapport au sport s'intensifie, devenant un élément vital dans son équilibre. Baskets aux pieds, le coureur se bat contre la montre, contre les éléments, mais surtout contre lui-même. L'objectif, quant à lui, est toujours le même : rentrer dans la cour des finishers. D'une plume aussi enjouée que rythmée, Frédéric Chahmerian s'exprime dans ce témoignage comme dans une course : à petites foulées, doté d'une énergie communicative. Alors, qui a dit que la course à pied est une drogue ? Eh bien... ceux qui courent, assurément !

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Après ces deux mois de perturbations électorales, la majorité du Conseil Municipal s'est resserrée autour des missions qui sont les siennes. Il n'y a eu et il n'y aura aucune rivalité ni états d'âmes. La coopération avec l'opposition "de gauche" a été parfaite. Les bureaux électoraux ont ainsi pu travailler avec un minimum d'appel à des bénévoles extérieures aux membres du Conseil. Que tous en soient remerciés.

Par contre, nous avons dernièrement eu la curiosité d'aller regarder ce qui se disait sur les réseaux sociaux et nous avons été surpris de constater que le responsable de notre mini-opposition prend part à toutes les petites polémiques possibles, sans prendre la peine de se renseigner auprès de nous pour éviter de raconter n'importe quoi. Non, la majorité n'a pas ses têtes, ... quoique ?

Bien vivre à Ezanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Cahier de vacances de Monsieur le Maire - Thème de l'été, l'urbanisme

Alors qu'une commission urbanisme est programmée le 4 juillet avec à l'ordre du jour modification du PLU, nous nous interrogeons déjà sur le respect du PLU existant. Ainsi, nous sommes surpris de constater :

- une construction sur un terrain en drapeau Grande Rue (maison derrière une autre, à distance de la rue),
- un terrain abandonné et dangereux à l'angle de Grande Rue et de la rue de l'église face à Eleusis,
- des palissades que nous espérons provisoires dans le bas de la rue de Condé,
- une maison avec une architecture très particulière rue du Chemin vert...

Nous espérons avoir enfin des informations précises et fiables sur :

- l'aménagement de la zone d'activités du Val d'Ezanville (But, Castorama, ...),
- la construction au niveau du rond-point face à la mairie (le conseil municipal du 22 juin traitera de nouveau de ce point alors que nous avons voté la cession du terrain en avril 2015 après qu'un deuxième constructeur (après Bouygues Immobilier) nous ait présenté en février 2015 le projet retenu,
- la maison de la culture promise depuis de nombreuses années, maintenant d'actualité suite au départ récent de l'HAARP (ESAT). Quand commencera t'on à travailler ensemble sur ce projet pour que ça ne se réduise pas à un simple transfert de Loisirs et Culture ?
- les travaux prévus sur l'église et le coût pour les ézanvillois.

Nous aimerions enfin débattre de la politique de construction de logements sociaux avec le double objectif de se conformer à la loi pour éviter le paiement annuel de l'amende de pénalité et aussi pour répondre aux besoins importants de logements. Nous vous ferons dès la rentrée un retour des devoirs de vacances de Monsieur le Maire.

En attendant, nous souhaitons à tous les Ezanvillois un bel été.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Lors du dernier Conseil Municipal du 11 mai, nous nous sommes opposés à la signature d'une convention de partenariat entre la ville, le CCAS et le docteur DERA-CRISINEL Mihaela nouvellement installée place de la République, à qui nous souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Pourquoi avons voté « contre » cette convention ?

À Ezanville, comme dans toutes les communes, il y a un besoin urgent de médecins. Ce n'est donc pas sur le fond qu'a porté notre opposition, mais plutôt sur la méthode de recherche et de « recrutement », qui nous est apparue peu efficace et chère.

Il y a plusieurs mois, nous nous étions déjà opposés au projet qui nous avait été présenté, de faire appel à un cabinet de recrutement spécialisé dans la recherche de médecins généralistes, car le coût y afférent n'était pas négligeable.

Finalement, cette prestation par un cabinet extérieur nous a ainsi coûté la bagatelle de 8.000 € ... pour seulement 2 candidatures.

Et aujourd'hui, à la lecture de la convention nous apprenons que les Ezanvillois vont prendre à leur charge les loyers, à hauteur de 13.000 €, le déménagement, qui se monte à 1.200 €, auxquels il faudra ajouter, les consommations d'eau, de téléphone, etc..... et ceci, sans précision de durée, ni de garantie en cas de départ anticipé de ce médecin.

Certes, si nous ne faisons rien, nous risquons de ne plus avoir de médecin du tout, mais cette méthode n'ouvre-elle les portes à des surenchères !

À la lecture de rapport d'Ordre des médecins nous apprenons qu'une baisse de plus de 8 % a été constatée depuis 2007 et qu'à ce rythme la France aura un quart de médecins en moins en 2025. Alors, les communes doivent elles se substituer au rôle de l'état et de notre ministère de la santé ?

Permettons nous de reprendre c'est aphorisme d'Emile de Girardin : Gouverner, c'est prévoir !

Nous souhaitons à toutes celles et ceux qui auront la chance de partir, d'excellentes vacances d'été.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

10 juin : Fête de la famille



15 juin : remise des dictionnaires aux élèves de cm2



23 juin : Fête de la musique



CARNET

AVRIL

Décès
Francine Le Haziff.

MAI

Naissances
Beatrice Vasilachi, Kayden Ntumba, Lou Loret.

Mariages
Lucie Antonio et Nuno Da Silva, Estelle Chouquais et Matthieu Farandeu, Fanny Mukoko Luhambu et Arnaud Poirier.

Décès
Maria Kowalewski, Andrée Lemaire.

JUIN

Naissances
Khezy Depluche, Christe Koukougnon, Cristiano Nunez, Laura Racine Saggiorato, Romy Yala.

Mariages
Aurélie Baligout et Laurent Ngin, Jennifer Soumigray et Nicolas Lenero.

Décès
Robert Arru-Gallart.

EN BREF ...

Bibliothèque municipale: horaires d'été

La bibliothèque restera ouverte aux mois de juillet et août aux jours et horaires suivants à partir du 15 juillet :

- lundi : 9h- 12h/14h-16h
- mardi : 14h/18h
- mercredi : 10h-12h/14h-18h
- jeudi : fermeture
- vendredi : 10h-13h/14h-17h
- samedi/dimanche : fermeture



Plan Canicule: inscrivez-vous !

À Ezanville, le Plan Canicule se traduit par le recensement volontaire, grâce au bulletin disponible au Centre Communal d'Action Sociale et sur www.ezanville.fr, des personnes fragiles. Cette inscription permet un suivi régulier, par le C.C.A.S., tout au long des quatre niveaux d'alerte. Sachez, par ailleurs qu'une plate-forme téléphonique (0 800 06 66 66) est mise en service jusqu'à fin août, pour permettre aux usagers d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour réduire les risques sanitaires causés par de grandes vagues de chaleur. Le C.C.A.S. reste à votre disposition au 01 39 35 44 97.

Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1er juillet au 31 août 2017, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr. Pour plus d'informations, contactez le 01 39 35 44 98.

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

- *Vis ma vue*
92 route de Domont (anciennement Liberty auto) - 95460 Ezanville
01 34 29 99 14 - Mail : vismavue95@gmail.com
FB : <https://www.facebook.com/vismavue/>
- *CER auto-école*
14 Grande rue - 95460 Ezanville - 09 67 08 71 96
www.cer.asso.fr - FB : www.facebook.com/CER.Mairie.Ezanville/

Plaine Vallée lance un nouvel outil d'aide à la création d'entreprise

Votre Communauté d'Agglomération Plaine Vallée lance « CitésLab », un service dédié à l'amorçage de projets de création d'activités. Ce dispositif présente l'avantage d'intervenir en amont du processus de création d'entreprise. Il se traduit par des actions d'accompagnement au cours des premières étapes précédant la création d'entreprise. Pour toutes vos demandes de renseignements ou prises de rendez-vous, il vous suffit d'appeler le n° vert 0 800 103 083 (service et appel gratuits) ou le conseiller CitésLab de Plaine Vallée au 06 78 95 37 86.



Aidants familiaux: réunion du groupe de parole

L'Association des Familles de Traumatés Crâniens (l'AFTC Île de France-Paris) et le Groupe d'Entraide Mutuelle Chez Godot organisent une nouvelle rencontre le samedi 16 septembre à Sarcelles Village, au sein du GEM Chez Godot (62 rue Pierre Brossolette).
Contact : Marc Gautré - 06 72 72 41 28 - mg.chezgodot@gmail.com

Plaine Vallée: nouveau site internet

Votre communauté d'agglomération vient de lancer son tout nouveau site internet : www.agglo-plainevallee.fr. Celui-ci a pour but de faire connaître l'institution, ses représentants et ses champs de compétences, diffuser les actualités et promouvoir les événements de l'Agglomération, proposer des services interactifs aux habitants (formulaires de signalement et demandes en ligne/ carte interactive des équipements / offres d'emploi locales / bourse de l'immobilier...) et de mieux communiquer auprès de la cible professionnelle (salariés, entreprises, partenaires) en développant un portail dédié au développement économique : www.eco-plainevallee.fr.

Tai-chi-chuan en plein air

L'USEE Tai chi chuan organise des démonstrations et des entraînements tous les samedis des mois de juillet et août de 9 h à 10 h au parc de la Fresnaye. www.useetaichichuan.fr